



AFFICHAGE

HT/EL

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le :

Mardi 4 avril 2023

à 18 h 00

(Salle du Conseil Municipal)

Le port du masque est conseillé en raison du nombre de personnes et de leur possible proximité dans la salle.

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 02 mars 2023.
 - Liste des décisions prises en fonction de la délégation de pouvoirs accordée par les articles L. 2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.
1. Approbation du Règlement Budgétaire et Financier (R.B.F) - Budget Principal Ville.
 2. Fixation des durées d'amortissement suite à la mise en place de la nomenclature comptable et budgétaire M57.
 3. Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2022 - Budget Principal.
 4. Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2022 - Budget annexe "Production d'Energie".
 5. Vote des taux d'imposition 2023 de la taxe foncière (bâti et non bâti), de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et de la taxe d'habitation sur les logements vacants.
 6. Budget Primitif 2023 - Budget Principal et Budget annexe "Production d'énergie".
 7. Révision libre des attributions de compensation - Création d'attribution de compensation en investissement.

MISE EN LIGNE LE 29-03-2023

8. Régularisation du solde débiteur de la régie de recettes du Syndicat Mixte Portuaire Estuaire Royan Océan La Palmyre (Cautions des bacs - Criée).
9. Chambre Régionale des Comptes Nouvelle-Aquitaine - Observations définitives : rapport sur les actions entreprises.
10. Désignation des représentants du conseil municipal au sein du syndicat mixte du Centre Audiovisuel de Royan pour l'Étude des Langues (CAREL) - Modificatif n°2.
11. Attributions de subventions culturelles.
12. Attribution d'une subvention et approbation de la convention d'objectifs à conclure entre la Ville de Royan et l'Association "Centre d'Arts Plastiques de Royan" pour l'année 2023.
13. Attribution d'une subvention et approbation de la convention d'objectifs à conclure entre la Ville de Royan et l'Association « Divertimento » pour l'année 2023.
14. Attribution d'une subvention et approbation de la convention d'objectifs à conclure entre la Ville de Royan et l'Association « Échancrures » pour l'année 2023.
15. Attributions de subventions sportives.
16. Attribution d'une subvention et approbation de la convention d'objectifs à conclure entre la Ville de Royan et l'Association « Royan Saujon Rugby », pour l'année 2023.
17. Attribution d'une subvention et approbation de la convention d'objectifs à conclure entre la Ville de Royan et l'Association « Royan Vaux Atlantic Football Club » pour l'année 2023.
18. Attribution d'une subvention pour l'Association « Équilibre » pour l'année 2023.
19. Acquisition de locaux dans l'immeuble appartenant à Habitat 17, 18 rue Léonard de Vinci à Royan, à usage de Maison de Santé Pluridisciplinaire.
20. Convention de partenariat avec la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) relative au schéma communautaire en faveur de l'intégration des familles dans leur environnement - EXERCICE 2023 - Pilier 1 : Alimentation du site internet et de l'observatoire partagé - Pilier 3 : Politique d'information jeunesse.
21. Approbation du règlement de fonctionnement et du projet d'établissement de la crèche municipale "Les Moussaillons" - Abrogation de la délibération n° 22.132 du 05 septembre 2022.
22. Avenant n°1 à la convention de mise en place du dispositif "Petits déjeuners" au sein des écoles maternelle et élémentaire l'Yeuse de Royan.
23. Rapport Social Unique (RSU) de la Ville de Royan - Année 2021.

MISE EN LIGNE LE 29-03-2023

24. Avenant n°1 à la convention d'occupation temporaire du domaine public aéronautique conclue entre la Ville de Royan et Monsieur Philippe BEAUFILS.
25. Demande de prolongation d'exploitation de la concession minière de sables et de graviers siliceux marins dite "Platin de Grave" - Avis consultatif.
26. Transfert en propriété des Routes Départementales n°122 (Rue des Gardes et Boulevard de l'Océan), n°145 (Avenue Charles Regazzoni) et n°730 (Avenue Aliénor d'Aquitaine) dans le domaine public communal.
27. Attribution d'une subvention et approbation de la convention d'objectifs à conclure entre la Ville de Royan et l'Association Interprofessionnelle du Marché Central de Royan et commerces environnants (AIMCR+) pour l'année 2023.
28. Attribution d'une subvention et approbation de la convention d'objectifs à conclure entre la ville de Royan et l'association "Groupement d'Intérêt Commercial et Communal (GICC) - Royan shopping, pour l'année 2023.
29. Centre équestre de MAINE-GAUDIN - Centre de Préparation aux Jeux Olympiques - Demande de subventions auprès du "Fonds Éperon" (Fonds d'encouragement aux projets équestres régionaux ou nationaux), du Conseil Régional et du Conseil Départemental.

. Questions diverses.



Le Maire,

Patrick MARENGO